

Nombre de Conseillers

En exercice : ..95

Présents : ..66

Votants : ..77

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), VIONNET André, BRIOT GAIDIOZ Cécile, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, GAHIER Dominique, BENETRUUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Conseillers : REGALDI Sylvie à DEPIERRE Valérie, LECOQ Yves à CHUARD Valentin, POULET Gilles à BOUDRY Jeanne, MAIRE Serge à GAGNEUR Raphaël, BRENAUX Denis à GAILLARD Jean François, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, CATHENOZ Catherine à MORBOIS Christelle, JOURD'HUI André à BONNET Dominique, BAH L Catherine à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à VILLALONGA Patrice,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette, TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Etaient Excusés : CHOULOT Alain, LEROY Pierre,

Etaient absents : LAMBERT Véronique, VIENNET Rémy, RENAUD Jean Marie, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, CARDOT Audrey, GAVAT William, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, GROS Roger, BUYS Nelly, BERODIER Florence, REYNAUD Armande, MONTEVECCHIO Patrick, BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël,

Secrétaire de séance : Jean Luc BEAUPOIL

Convocation faite le : 30 Juin 2021

Objet : Ingénierie du PAT : demandes de financements

Contexte

Le Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la forêt a attribué au Projet Alimentaire Territorial de la CCAPS une reconnaissance officielle de niveau 1 (Emergence) pour 3 ans au sens de la loi n°2014-1170 permettant au porteur de ce projet d'utiliser la marque « Projet Alimentaire Territorial » reconnue par le ministère de l'Agriculture et le logo associé.

Le 22 décembre 2021 le conseil communautaire a délibéré pour une lancer une consultation allotie pour l'ensemble des prestations externes, selon l'obtention de crédits d'ingénierie, sollicitant une subvention de l'Europe, via le programme Leader du Cœur du Jura et validant le plan de financement prévisionnel et l'inscription des dépenses et des recettes notifiées sur les années 2021 à 2024.

Pour rappel, le PAT Emergence finance l'ingénierie interne et externe pour définir la démarche comme suit :

- Plafond de subvention ingénierie à 70% du budget du projet dans la limite de 100 000 €
- Durée maximum des actions financées : 36 mois

Le volet ingénierie prévoit des prestations externes : assistance à maîtrise d'ouvrage, expertise dans certains domaines, conférenciers et témoins, études (en particulier sur le foncier), enquêtes permettant de compléter le diagnostic notamment sur la qualification de la demande des consommateurs, médiateur ou facilitateur lors de certaines réunions, concepteurs d'outils de communication et de mise réseau, etc.

Dans cette perspective la CCAPS a lancé une consultation le 20 avril 2021 portant pour une AMO, animation, communication (externe – marketing territorial, et interne -réseaux de communication), études sur le foncier agricole : maraichage sur Poligny, tous secteurs CCAPS, modes de consommation). La remise des offres est fixée au 21 mai 2021.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 6 Juillet 2021

CO 284 DE (SUITE)

Objet : Ingénierie du PAT : demandes de financements

Vu l'analyse des offres et sous réserve de l'avis de la CAO du 02 juillet 2021, il est proposé de retenir l'offre de la chambre d'agriculture du Jura pour l'étude sur le foncier agricole – maraichage à Poligny pour un montant de 29.040,00 € HT.

Il est proposé de rendre infructueux :

- l'offre de la Chambre d'agriculture pour l'AMO et le lot Etude foncière – maraichage sur 66 communes ;
- l'offre d'Artisan Média (communication et outils réseaux) ;
- l'offre de la CCI et l'étude terrain du CFPPA ;
- l'animation de Jura Cluster.

Toutefois, au rejet de l'offre CCI et du CFPPA il est prévu de bénéficier d'une mission d'Ingénierie plus pertinente confiée aux étudiants du BTSa Développement, Animation des Territoires Ruraux (DATR) de l'EPLEFPA Mancy. L'objectif est de caractériser le profil et les comportements, les motivations et les attentes ainsi que les freins des consommateurs qui achètent des produits locaux, qu'ils soient habitants ou de passage sur le territoire de la CCAPS. Elle viendra compléter un diagnostic de territoire en permettant de cerner les attentes des consommateurs en matière d'alimentation sur la CCAPS Cœur du Jura pour aboutir à des pistes d'actions pour l'avenir.

Enfin, il convient de connaître les flux de consommation à l'échelle de la CCAPS dans le but de connaître qui consomme quoi, où et pour quel montant sur la CCAPS et dans les secteurs des 3 villes-centres avec l'exploitation des données de l'observatoire du commerce des CCI de Bourgogne Franche-Comté, bâti sur 11 400 enquêtes-ménages, sur 39 produits dans 5 catégories (alimentaire, équipements de la maison, équipements de la personne, culture/loisirs/divers, hygiène/santé/beauté).

L'ingénierie d'exploitation de données d'enquêtes consommateurs en Bourgogne Franche-Comté sera réalisée par la CCI du Jura mettra l'accent sur l'activité commerciale actuelle, l'attractivité/zone de chalandise, l'évasion commerciale, le profil des ménages et sur les flux de consommation en alimentaire. La prestation de la CCI est de 3600 € TTC.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

1/ Reporte l'offre de la chambre d'agriculture du Jura pour assurer l'étude sur le foncier agricole – maraichage à Poligny pour un montant de 29.040,00 € HT et autorise le Président à signer toutes pièces afférentes.

2/ Accepte la prestation mission d'Ingénierie confiée au EPLEFPA Mancy pour un montant de 3.500 € Nt de taxes et autorise le Président à signer la convention d'étude.

3/ Accepte la prestation d'enquêtes consommateurs confiée à la CCI du Jura pour un montant de 3.600 € TTC et autorise le Président à signer la convention d'étude.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

